



No.		1/2
N°	AV-2002-05	
Date	2002-11-21	

SERVICE DIFFICULTY ADVISORY

This Service Difficulty Advisory brings to your attention a potential problem identified by the Service Difficulty Reporting Program. It is a non-mandatory notification and does not preclude issuance of an airworthiness directive.

BELL 206A/B SERIES ENGINE COMPRESSOR DAMAGE

A recent SDR describes an in-flight occurrence caused when the engine compressor ingested a nut plate, which had come loose from the engine bellmouth assembly. This resulted in a violent yaw and partial loss of power. The pilot entered into an autorotation and successfully landed with minimal damage to the aircraft.

The above incident could have been avoided had the manufacturer's recommendation to replace the nut plate as per Technical Bulletin 206-81-56 been incorporated.

Aircraft manufacturers issue numerous recommendations in the form of technical bulletins, service bulletins, service information letters, etc. with the objective of improving reliability and safety. Although such publications are not mandatory, it is recommended that these instructions should be followed.

In this particular case, it is likely that the present owner/operator of this aircraft was either not aware of this particular Technical Bulletin or did not do a thorough review of the aircraft history at the time of purchase to see what OEM bulletins had been incorporated.

Transport Canada recommends that owners of used rotorcraft be aware of what manufacturers' recommendations have not been incorporated.

Further similar occurrences or any other defect, failure or malfunction should be reported by sending a Service Difficulty Report (SDR) to Transport Canada, Continuing Airworthiness, Ottawa.

For further information, contact a Transport Canada Centre, or Mr. Barry Caldwell, Continuing Airworthiness, Ottawa, telephone (613) 952-4358 or facsimile (613) 996-9178 or e-mail caldweb@tc.gc.ca.

For Director, Aircraft Certification

AVIS DE DIFFICULTÉS EN SERVICE

Cet Avis de difficultés en service a pour but d'attirer votre attention sur un problème possible qui a été révélé par le Programme de rapports de difficultés en service. Il est une notification facultative et n'exclut pas nécessairement la publication d'une consigne de navigabilité.

BELL 206A/B COMPRESSEUR MOTEUR ENDOMMAGÉ

Dans un récent RDS, on décrit un problème survenu en vol quand un écrou d'ancrage qui s'était détaché du pavillon d'entrée d'air du moteur a été ingéré par le compresseur dudit moteur. Il s'en est suivi un violent mouvement de lacet et une perte partielle de puissance. Le pilote s'est mis en autorotation et a réussi à se poser avec un minimum de dommages à l'hélicoptère.

L'incident en question aurait pu être évité si la recommandation du constructeur demandant le remplacement de l'écrou d'ancrage conformément au bulletin technique 206-81-56 avait été suivie.

Les constructeurs d'aéronefs publient de nombreuses recommandations sous la forme de bulletins techniques, de bulletins de service, de lettres d'information en service, etc. dans le but d'améliorer la fiabilité et la sécurité. Bien qu'il ne soit pas obligatoire de se conformer au contenu de tels documents, il est tout de même recommandé de suivre les instructions qui y figurent.

Dans ce cas précis, il est probable que le propriétaire/exploitant concerné soit n'était pas au courant du bulletin technique en question, soit n'avait pas examiné avec soin les antécédents de l'appareil au moment de son achat afin de voir quels bulletins OEM n'avaient pas été incorporés.

Transports Canada recommande aux propriétaires d'aéronefs usagés d'être bien conscients des recommandations des constructeurs qui n'ont pas été incorporées.

Toute nouvelle défectuosité ou tout nouvel incident similaire devraient être signalés en envoyant un Rapport de difficultés en service (RDS) aux services du Maintien de la navigabilité de Transports Canada, à Ottawa.

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec un Centre de Transports Canada ou avec M. Barry Caldwell, Maintien de la navigabilité aérienne, à Ottawa, téléphone (613) 952-4358, télécopieur (613) 996-9178, ou courrier électronique caldweb@tc.gc.ca.

Pour le Directeur, Certification des aéronefs

B. Goyaniuk
Chief, Continuing Airworthiness

Chef, Maintien de la navigabilité aérienne